

AVIS DU MAIRE

Monsieur le Maire informe la population que le Conseil Municipal se réunira à la salle des fêtes, pour le respect des règles sanitaires avec port du masque obligatoire, **en séance non publique en raison du couvre-feu**, le :

VENDREDI 12 MARS 2021 à 18 H 30

ORDRE DU JOUR:

- Délibération Convention Instruction Dossiers Urbanisme ADS / CCPV
- Délibération Application Redevance Dépôt Illégal de déchets sur la commune
- Préparation Festivités Communales (cérémonie 8 mai, Fêtes des Mères, 14 juillet)
- Divers

Fait à Thury en Valois le 05 mars 2021

Le Maire,
Jérôme MARGOTTET